



Le Village des Familles : Les notaires consultent gratuitement place saint Georges

Le samedi 18 octobre, la Chambre Interdépartementale des Notaires de la Cour d'Appel de Toulouse invite nos concitoyens à rendre visite à la profession au cours de cette journée de consultations gratuites.

La 5^{ème} édition du « Village des familles », débutera à 10h sur la place Saint-Georges à Toulouse et permettra d'informer le public sur le droit patrimonial de la famille.

En ces temps tourmentés où le rôle pacificateur et sécurisant du Notaire en droit de la famille est remis en cause par les pouvoirs publics, les notaires de la Haute-Garonne, de l'Ariège, du Tarn et du Tarn et Garonne souhaitent ainsi rappeler la mission de service public qui caractérise leur profession.

Aussi, une trentaine de notaires vont à la rencontre du public et répondront en toute simplicité et toute confidentialité à leurs questions, autour des sujets de la famille.

Le samedi 18 octobre, Place Saint-Georges de 10h à 12h et de 14h à 18h

« Cette action vient rappeler le rôle de conseil des notaires dans tous les moments importants de la vie de nos concitoyens » explique Maître Xavier POITEVIN, Président de la Chambre Interdépartementale des Notaires.

Depuis toujours, les notaires apportent des réponses juridiques et fiscales aux questions des familles au sujet de leur patrimoine : contrats de mariage, donations, testaments, conventions d'indivision, sociétés civiles familiales, règlements de successions.

Ils sont les témoins des changements qui touchent les structures familiales (diminution des mariages, augmentation des unions libres et des divorces) et les patrimoines familiaux (mobilité, adaptation aux différents âges de la vie, mise en place de solidarités familiales).

Conseillers juridiques et patrimoniaux des familles, les notaires contribuent à prévenir les conflits et à limiter les recours aux tribunaux.